HAL
open science

L'espace informatique francophone

Yves Neuville

To cite this version:

Yves Neuville. L'espace informatique francophone. Colloque francophone sur la didactique de l'informatique, Sep 1988, Paris, France. pp.19-25. edutice-00359243

HAL Id: edutice-00359243

https://edutice.hal.science/edutice-00359243

Submitted on 6 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ESPACE INFORMATIQUE FRANCOPHONE

Yves Neuville

**Chef du Département de l'Innovation
et des technologies nouvelles**

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**Direction générale des Finances
et du Contrôle de Gestion**

L'ESPACE INFORMATIQUE FRANCOPHONE

Yves Neuville

Chef du Département de l'Innovation
et des technologies nouvelles

Ministère de l'Éducation Nationale
de la Jeunesse et des Sports
Direction générale des Finances
et du Contrôle de Gestion

La diffusion et l'assimilation rapide des nouvelles technologies de l'information est un enjeu stratégique pour tous les Etats modernes. Mais l'informatisation dans les pays francophones se heurte à de multiples freins et difficultés, tant en raison de la domination anglo-saxonne dans le domaine informatique que pour des questions de développement économique et social. D'où de récentes initiatives nationales et multilatérales qui devraient aboutir à la constitution d'un "**Espace informatique francophone**". Une telle perspective pourrait être porteuse d'avenir dans le domaine de la pédagogie et de la didactique informatique.

1. LA NÉCESSITÉ D'UNE INITIATIVE FRANCOPHONE

On compte dans le monde trente-sept Etats "ayant en commun l'usage du français" (selon la terminologie officielle). Cet ensemble représente actuellement 350 millions d'habitants, soit environ 8% de la population mondiale. Ces Etats, unis par le lien de la langue et d'une tradition d'échanges et de coopération avec la France, sont par ailleurs d'une grande hétérogénéité économique et sociale. Mais en matière de nouvelles technologies, les pays francophones industrialisés du Nord et pays francophones en développement du Sud doivent relever le même défi et faire face à des difficultés parallèles.

Dans les pays du nord, on se heurte à la concurrence dominante des systèmes anglo-saxons. Ceux-ci bénéficient du privilège de l'extension universelle du marché. De même, au plan technique, la spécificité de la langue anglaise impose ses critères dans la conception des matériels et des logiciels et les rend souvent difficilement transposables en d'autres langages. Les problèmes se trouvent ainsi importés dans les pays francophones avec l'ensemble des matériels et logiciels utilisés.

Dans les pays du sud, l'informatisation initiale s'est faîte essentiellement dans les administrations au moyen de systèmes centralisés et ne répond pas toujours aux besoins spécifiques des pays concernés. Ces pays sont de plus pénalisés par le nombre limité de spécialistes disponibles.

Or, cette situation n'a pas fait l'objet de concertations organisées entre pays francophones jusqu'à présent mais seulement de quelques rencontres ponctuelles, par exemple sur l'interrogation en langage naturel des bibliothèques.

La francophonie se trouve donc aujourd'hui en position dominée, faute de s'être dotée jusqu'à présent des moyens de réagir. L'enjeu est pourtant essentiel : le domaine de l'informatique et de la bureautique est probablement l'un des secteurs où l'identité des pays ayant en commun l'usage du français est le plus menacée. Commandes et langages de requête en anglais ou mal traduits, saisie, représentation à l'écran et impression sans toutes les lettres accentuées représentent des contraintes inacceptables pour les utilisateurs francophones. Ils limitent souvent gravement la compatibilité réelle des matériels et les possibilités d'interconnexion et de transfert des données.

De plus, la diffusion accélérée des outils informatiques ou bureautiques dans des couches de plus en plus larges de la population oblige à veiller à ce que l'accès aux systèmes automatisés respecte la manière de parler, voire de penser de l'utilisateur francophone. Cet aspect est tout particulièrement important pour les pays en développement, où il aggrave sensiblement les difficultés de formation. il concerne d'ailleurs, à des degrés divers, tous les pays non anglophones.

Une réaction est aujourd'hui indispensable mais la marge de manoeuvre est plus que jamais très étroite : d'un côté le risque de se couper des techniques de pointe au niveau mondial, de l'autre la menace de voir disparaître en même temps que l'utilisation de la langue française en informatique, les industries et activités nationales concernées. Parvenir à surmonter ce dilemme suppose donc des initiatives politiques et diplomatiques au plus haut niveau. C'est un tel processus qui a commencé à apparaître à partir du Sommet francophone de Paris en 1986.

2. LES INITIATIVE POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES

Le premier sommet des "chefs d'états et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français" à Paris en février 1986 a donné naissance à la première initiative francophone coordonnée en matière de technologies de l'information.

Parmi les cinq "réseaux" constitués à cette occasion, un réseau "Espace scientifique et technique" a été spécialement mis en place et des réseaux nationaux ont été constitués sous la même appellation afin de lui servir de correspondants. Par ailleurs, le réseau "Industries de la langue" travaille pour partie sur des sujets d'intérêt commun, tels la formation de linguistes informaticiens ou la traduction assistée par ordinateur.

En mai et juin 1987, un premier *symposium international d'experts francophones en informatique et logiciel* s'est réuni à Montréal. Il a été suivi d'un deuxième sommet francophone réuni à Québec en septembre 1987 au cours duquel les chefs d'Etats et de gouvernement ont réaffirmé leur désir de favoriser la langue française et l'expertise technique des pays francophones en matière d'informatique et de télématique. Un premier projet important a été financé - à l'initiative de la France - dans le domaine de l'accès aux banques de données scientifiques et techniques par terminal videotex.

3. LES OBJECTIFS POURSUIVIS

Le résultat de ces premières initiatives est avant tout une prise de conscience commune des différents Etats francophones quant à la nécessité de créer et de développer un "Espace informatique francophone". De même, un relatif consensus commence à apparaître quant aux objectifs qu'il convient de fixer à une telle entreprise :

Des objectifs culturels et scientifiques :

- permettre à la langue française de développer son rôle de langue d'échange et de communication ;
- permettre le transfert de connaissances et de technologies entre les pays participants.

Des objectifs économiques et sociaux :

- augmenter la productivité interne des différents pays francophones ;
- contribuer à l'amélioration du niveau de formation générale grâce à l'utilisation des moyens informatiques et télématiques.

Des objectifs industriels :

- combler la carence en matière de matériels et de logiciels francophones en devenant des producteurs et non seulement des consommateurs de produits informatiques ;
- augmenter la part du marché francophone dans les domaines du matériel informatique, des logiciels et des banques de données ;
- augmenter la compétitivité des industries des pays francophones sur le marché mondial.

La réalisation à moyen terme de ces différents objectifs nécessite la mise en oeuvre d'actions urgentes dans plusieurs domaines importants. On citera notamment trois champs d'action prioritaires :

- *l'inventaire et la diffusion des connaissances en matière d'informatique et de technologies de l'information*

  constitution de bases de données, mise au point d'une terminologie informatique francophone, création de réseaux télématiques, participation aux actions de normalisation en matière d'interconnection des systèmes informatisés, ...

- *le développement, la production et la commercialisation de matériels et de logiciels*

  programmes de recherche francophones, échanges entre chercheurs, coopération universités-entreprises, harmonisation des règles de propriété industrielle, coproduction de logiciels, ...

- *la formation des hommes*

  sessions de formation pour les enseignants et les spécialistes informaticiens, sans négliger le préalable nécessaire de l'information et de la formation des décideurs et des partenaires sociaux (syndicats, usagers), échanges entre institutions d'enseignement, ...

4. L'IMPORTANCE DE LA DIMENSION PÉDAGOGIQUE ET DIDACTIQUE

A plusieurs niveaux, ce projet d'un Espace informatique francophone doit intéresser et mobiliser les pédagogues et les experts en didactique.

En ce qui concerne la définition d'outils, d'interfaces et de normes conformes aux exigences spécifiques de la langue française, il sera nécessaire de regrouper des compétences de très haut niveau dans tous les domaines touchant l'interface homme-machine. Des spécialistes de l'enseignement de la langue ainsi que des disciplines techniques doivent obligatoirement y être associés.

L'utilisation de la langue française en informatique pose en effet des problèmes techniques qui doivent être réglés en priorité et qui devraient pouvoir donner lieu à terme à la rédaction d'un cahier des charges-type pouvant être repris par les organismes de normalisation nationaux et internationaux. Les objectifs retenus comprennent à la fois des aspects matériels et logiciels. Ils concernent notamment les outils de saisie et de traitement des documents en langue française ainsi que les normes d'interfaces et d'interconnexions.

Dans ce domaine il faut avant tout insister sur la nécessité de pouvoir saisir, afficher, imprimer et transmettre tous les caractères accentués ou spécifiques à la langue française et notamment leurs majuscules. Le respect de la langue mais aussi la volonté d'améliorer les conditions de travail et de réaliser des gains de productivité sensibles sont

suspendus à une adaptation sérieuse des stations de travail. Celle-ci passe en premier lieu par la mise en oeuvre d'un clavier informatique et bureautique de langue française organisé rationnellement, d'écrans et de générateurs de caractères graphiques correspondants, de systèmes opératoires et de périphériques capables de prendre en compte le difficile problème du codage. Sont aussi concernés l'adaptation de modules de tri, les modules de commande, le vocabulaire usuel, les notices, les manuels...

En liaison avec ces travaux concernant les outils informatiques, il y a également beaucoup à faire en matière d'enseignement assisté par ordinateur et de télé-enseignement. Ces domaines paraissent en effet porteurs de multiples applications potentielles utiles à la diffusion de la langue française et de la culture francophone.

Mais qu'il s'agisse de concevoir des outils technologiques adaptés à la langue française ou qu'il s'agisse de réaliser des applications informatiques et télématiques compatibles avec ces outils, il est clair que l'expertise didactique et ergonomique nécessaire dans les deux domaines doit être commune. De plus en plus, matériels et logiciels, outils et applications deviennent les éléments indivisibles d'un système d'information homogène. Et c'est bien à cela que doit aboutir l'Espace informatique francophone : développer et diffuser un nouveau modèle de système d'information adapté à la langue et à la culture francophone.